Cinquante troisième année. - N° 136 A Mercredi 17 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1698

92 – HAUTS-DE-SEINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Ventes et cessions

452 624 992 RCS Nanterre.
AXELLIANCE CREATIVE SOLUTIONS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 439522.96 EUR.
Adresse : 166, Rue Jules Guesde, 92300 Levallois Perret.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION AXELLIANCE CREATIVE SOLUTIONS Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 439522,96 EUR Siège social 166 Rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET N° RCS 452624992 RCS NANTERRE, est société absorbée. AXELLIANCE HOLDING Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 9079484 EUR Siège social 166 RUE Jules Guesde 92300 LEVALLOIS PERRET N° RCS 525003646 RCS NANTERRE, est société absorbante. Evaluation de l'actif et du passif : Actif : 45.342.800,00 Euros Passif : 27.142.438,00 Euros Le rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : une (1) action de la société AXELLIANCE CREATIVE SOLUTIONS donnera droit à 154,622788576011 actions de la société AXELLIANCE HOLDING, d'une valeur nominale de 1 euro chacune. La Société Absorbante procéderait à une augmentation de capital d'un montant nominal total de 19.355.216 euros en émettant, en rémunération de l'apport-fusion, 19.355.216 actions nouvelles d'un montant nominal de 1 euro chacune, qui seront directement attribuées aux actionnaires de la Société Absorbée autres que la Société Absorbante, à savoir en intégralité à la société AXELLIANCE GROUPE. Le montant prévu de la prime de fusion pour chaque société participante : mali de fusion d'un montant de 1.624.962,03 euros Date du projet : 28/06/2019 Date du dépôt : 02/07/2019, lieu du dépôt : GTC NANTERRE..